

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS **NON APPROUVÉ**

Le mercredi 16 septembre 2024 20h

Gymnase de l'école d'éducation internationale Filteau

PREMIÈRE PARTIE

1. Mot de bienvenue par la directrice

L'assemblée est ouverte à 20h00.

Isabelle Lacombe présente la directrice adjointe, Véronique Desgagnés qui agira de secrétaire de l'assemblée, et le président du Conseil d'établissement, Jean Francoeur. Elle présente également l'ensemble des parents membres et substituts du Conseil d'établissement.

2. Renseignements généraux sur l'école et faits saillants 2024-2025 par la directrice

Elle explique que la récente rentrée scolaire s'est bien déroulée et que cette année l'école a accueilli 646 élèves, répartis dans 30 groupes. Fête de la rentrée passée et tout s'est bien passé. En septembre, c'est le mois de l'adaptation et de la routine.

Elle parle du thème de l'année, « Un pour tous, tous pour Filteau ».

Enfin, elle mentionne la stabilité du personnel, l'ajout de nouveaux enseignants pour les nouvelles classes.

Il manque seulement le remplacement de la technicienne en service de garde. Les tâches sont réparties entre certains membres du personnel.

Elle fait part de différents renseignements généraux sur l'école et du bilan de l'année 2023-2024 :

- L'équipe a travaillé le nouveau projet éducatif de l'école (différents sondages, analyse des résultats, etc.) et il est maintenant finalisé ;
- L'acquisition de Chromebook et portables pour les classes ;
- Flotte de portables ;
- L'implantation de la surveillance active dans la cour d'école et ajout de surveillance ;
- La prévention de l'intimidation ;
- A terminé l'arrimage en écriture entre les différentes années scolaires ;
- Séquences d'enseignement écrites à l'essai ;
- A apporté plusieurs changements au niveau de l'évaluation ;
- A mis en place le tutorat pour les élèves vulnérables ;
- A tenu sa comédie musicale en deux représentations ;
- L'exposition pour les élèves de 6^e année a continué à rayonner et cette fois sous forme de portes ouvertes ;
- Les élèves ont pris part à différentes activités tout au long de l'année ;
- Les mesures sanitaires ont été appliquées de façon rigoureuse contre la coqueluche ;

Projets et nouveautés pour l'année scolaire 2024-2025 :

- Les professionnels à l'école sont:
 - Mme Catherine Embregts en psychoéducation (2 jours/semaine),
 - Mme Nathalie Corriveau en psychologie (2,5 jours/semaine),
 - Mme Dominique Garneau en orthophonie (8 jours/cycle),
 - Mmes Caroline Savoie, Anne-Marie Pouliot et Cathy Lavoie en orthopédagogie (pour un total de 27 jours/cycle)
 - 5 éducatrices spécialisées ;
- Classes modulaires fonctionnelles ;
- L'école bénéficiera d'un budget d'achat de matériel informatique encore cette année;
- Tous les enseignants continueront d'utiliser une seule plate-forme de communication (Classroom) de la maternelle à la 6^e année;

- L'école accueillera, *pour l'année entière*, un moniteur de langue (M. Hannah) qui partagera son temps entre les classes;
- Le tutorat sera reconduit pour les élèves vulnérables;
- Projet soutien à la classe de 150 heures, de la maternelle à 2e année afin de bonifier les heures des éducateurs SDG et des heures sont réparties dans les autres niveaux ;
- Soutien pédagogique en classe, qui permet d'être 3 enseignants dans la classe à des périodes données;
- Optimiser le sentiment d'appartenance et de sécurité des élèves à l'école;
- Développer la collaboration entre élèves, personnel scolaire et parents;
- Promouvoir les valeurs de l'école et les qualités du profil de l'apprenant;
- Poursuite de l'arrimage des savoirs entre les niveaux (lecture pour cette année);
- Mise en place de l'évaluation par critères au lieu de notes;
- Mise en place du nouvel horaire (6 min de plus par jour) et 9 PM d'activités pour les élèves. On a nommé une personne responsable pour organiser les activités ;
- L'école bénéficiera de nouveau d'une allocation pour offrir un soutien aux parents via des activités à déterminer;
- Une collation santé sera offerte aux enfants tous les vendredis matin;
- Poursuite de l'implantation de l'application Hop hop pour le SDG et des procédures d'accueil et de sortie;
- Comédie musicale : Aladin;
- Exposition PP : les détails seront communiqués plus tard dans l'année;

Le secteur centre du territoire du CSSDD fait face à plusieurs enjeux au niveau des places disponibles.

Trois projets d'agrandissements sont prévus en 2025 (St-Yves, SLF et Campaniles) ainsi que la construction d'une nouvelle école (date à venir).

Les parents qui siègent sur le conseil d'établissement ont un rôle important à jouer.

Madame Lacombe rappelle l'importance de la sécurité routière lors des déplacements. Elle explique que les élèves sortent en deux temps.

Un rappel est fait de l'importance que les élèves arrivent à l'heure.

Elle remercie les parents pour leur implication à l'école.

Elle souhaite à tous, une année scolaire 24-25 sous le signe du respect, l'entraide et le plaisir!

Elle réitère que l'équipe-école est là pour la réussite de leurs enfants.

DEUXIÈME PARTIE

1. Mot de bienvenue par le président et ouverture de l'assemblée générale

Jean Francoeur souhaite la bienvenue et remercie l'assistance de sa présence.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté. Raphaël Dostie-Goulet propose son adoption, appuyée par Julie Vallée.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2023

Le procès-verbal de l'assemblée du 13 septembre 2023 ayant été transmis à l'avance, les participants ont pu en prendre connaissance. Son adoption est proposée par Geneviève Gingras, appuyée par Josée Boudreault.

4. Présentation du rapport d'activités du conseil d'établissement

Jean Francoeur présente le rapport des principales activités du Conseil d'établissement de la dernière année qui pourra ensuite être déposé sur le site Internet de l'école. Il remercie les membres du Conseil d'établissement et la direction pour l'ensemble du travail réalisé.

5. Présentation du rapport financier du conseil d'établissement

Josée Boudreault présente les états financiers du Conseil d'établissement pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

6. Procédure d'élection

a. Adoption des règles d'élection

Isabelle Lacombe présente les procédures d'élection. Leur adoption est proposée par Catherine Vaillancourt, appuyée par Claudia Gagnon-Fortier.

b. Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs

L'assemblée nomme Isabelle Lacombe comme présidente d'élection et Mme Véronique Desgagnés comme secrétaire, appuyé par Catherine Vaillancourt.

7. Élection des membres du conseil d'établissement (2 postes disponibles de 2 ans)

Isabelle Lacombe indique que deux postes sont disponibles pour un mandat de deux ans chacun.

Quatre personnes sont proposées et quatre d'entre elles acceptent d'être en élection.

Il s'agit de :

Maude Bérubé-Bureau

Catherine Vaillancourt

Louis-Charles Brisson

Ayoub Hentati

Nous allons en élection, chaque candidat se présente brièvement.

Les élus sont Catherine Vaillancourt et Ayoub Hentati.

8. Élection des substituts du conseil d'établissement (2 postes disponibles pour un an)

Proposition de 6 personnes, donc les nouvelles personnes se présentent brièvement :

Anas Gamas

Madame Hajar

Monsieur Bouasker

Maude Bérubé-Bureau
Monsieur Grira
Louis-Charles Brisson

Les parents substitués sont Maude Bérubé-Bureau et Louis-Charles Brisson.

Représentant d'un membre conseil d'établissement du comité du parent au CSDD :

On suggère de nommer cette personne lors du premier conseil d'établissement, proposé par monsieur Francoeur propose et appuyé par Ayout Hentati

9. Formation de l'OPP

a. Décision relative à la formation d'un OPP

Julie Vallée, appuyée par Geneviève Gingras, propose que les modalités de constitution de l'OPP soient les suivantes:

b. Constitution de l'OPP : nom, composition et règles de fonctionnement

Nom : Organisme de participation des parents de l'école Filteau;

Composition : l'OPP est composé de parents volontaires. Tout parent est accepté.

Des membres peuvent s'ajouter tout au long de l'année ;

Règles de fonctionnement : les parents intéressés communiqueront entre eux afin d'établir les modalités de fonctionnement.

c. Élection des membres de l'OPP

Pas d'élection nécessaire comme la proposition indique qu'il est composé de parents volontaires.

10. Questions des parents :

Question de parents :

Peut-on faire installer des paniers de basket à l'extérieur ? On est à l'analyse.

Est-ce qu'il y a des conséquences lors de retards récurrents ? oui c'est inscrit dans le code de vie.

Quelle est la valeur des couleurs dans l'évaluation ? Une lettre aux parents sera envoyée sous peu pour avoir un discours commun.

Comédie musicale : peut-on trouver un endroit plus près ? Cela dépend de la salle et des coûts.

Les parents voudraient avoir les thématiques des activités lors des pm collaboratifs. Oui, la planification sera disponible sous peu. Certains ont requestionné les activités payantes, d'autres trouvent cela intéressant. Peut-être revoir les activités pour les plus grands.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21H17

Louis-Charles Brisson et madame Gagné-Fortin

Jean Francoeur

Président du conseil d'établissement

Isabelle Lacombe

Directrice